

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0

PRÉSENTS : CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, MALIGE Damien

ABSENTS représentés avec procuration: DEVAUD Thomas par ROUQUET Colette
Mr LAURAIRE Franck a été nommé secrétaire.

OBJET: Extension du réseau AEP du Villard
2022_46

Madame la Maire,

RAPPELLE le projet d'extension du réseau AEP au Villard;

PRECISE qu'un appel d'offres a été réalisé avec une remise des offres au 30 juin 2022;

PRECISE que les offres suivantes ont été reçues :

Entreprises	Montant HT	Montant TTC
BOURRIER TP	50 270,00 €	60 324,00 €
ROGER MARTIN	59 398,50 €	71 278,20 €
MARQUET	61 931,25 €	74 317,50 €

DONNE LECTURE du rapport d'analyse des offres du cabinet ALLO et CLAVEIROLE ;

PRECISE que l'offre de BOURRIER TP est la moins disante;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité;

DECIDE de retenir l'entreprise BOURRIER TP au prix de 50 270 € HT soit 60 324 € TTC;

AUTORISE Madame la Maire a signer tout document afférent à la présente décision;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
et publication ou notification



La Maire,
Colette ROUQUET.

